



COMMISSION D'APPEL

Le 19 juillet 2020.

Dernière année de la mandature pour cette commission paritaire nommée par la Fédération Française jusqu'aux prochaines élections des membres du District de Football qui auront lieu le 19 septembre 2020.

La saison dernière 2018/2019 nous avons eu la tristesse de perdre 2 membres éminents en la personne de Maurice CHAPEAUD en décembre 2018 et Patrick VACHER en mai 2019.

Cette saison a été une année perturbée par la Pandémie « COVID 19 » qui a contraint le Comité Directeur du District à interrompre la compétition le 16 mars 2020.

Aussi notre commission s'est réunie à 5 reprises pour examiner 8 dossiers. Cela restera un record dont nous nous serions bien passés.

Commission composée de 9 membres, 4 élus et 4 cooptés représentants des clubs et 1 représentant des arbitres.

Président : Claude GAILLARD

Vice-président : Eric LACOUR

Secrétaire : Jean-Louis BLOND

Membres : Jean-Pierre LAVEAUD, René MONSALLUT, François NEBRA, Sandrine BUFFIERE, Bruno AUDY, Jacques COUPLÉ (coopté en remplacement de Patrick VACHER).

Une saison apaisée en raison des motifs évoqués, seuls 2 appels ont été interjetés auprès d'instances supérieures (LFNA-CNOSF) 1 appel débouté, 1 confirmé.

Les auditions contradictoires ont été menées dans un climat apaisé et de confiance. Nous n'avons qu'à nous louer de la correction des échanges avec les clubs et l'ensemble des personnes invitées (Témoins, Arbitres).

A l'écoute des doléances et dans le respect des règlements, en son âme et conscience, en fonction des éléments fournis et de l'interprétation des textes nos décisions semblent avoir été comprises.

Un dossier est en suspend et il ne fait aucun doute qu'il sera classé favorablement pour le plaignant, au vu des décisions fédérales prises par la dispense des peines dans la limite de 3 matches.

La commission se réjouit de l'excellence du travail des commissions de premières instances à partir des éléments en sa possession.

Nous remercions le personnel salarié du District pour l'exemplarité de leur travail.

A titre personnel je voudrais souligner la parfaite harmonie des membres de la commission d'appel, qui nous a permis la meilleure appréciation des dossiers.



Nous vous souhaitons d'excellentes vacances en souhaitant que les conditions sanitaires actuelles s'améliorent pour une reprise de l'activité normale.

Restez prudents.

Claude GAILLARD

Président de la Commission Départementale d'Appel

COMMISSION DE DISCIPLINE

Pour mémoire, la Commission de Discipline est une commission de première instance qui regroupe en son sein des membres élus et cooptés du District venant de l'ensemble des familles du football.

Elle est aidée régulièrement dans sa tâche par l'ensemble du service administratif du district au sein duquel deux personnes sont nommées par le Comité de Direction pour traiter les dossiers qu'elle met en instruction.

Denis BRIEU, pour des raisons personnelles, a souhaité ne pas continuer cette saison. Hervé AUTIERE a également décidé de quitter ses fonctions au sein de la commission en cours de saison. Je les remercie pour les services rendus à cette commission

La commission a accueilli et souhaité la bienvenue à Nathalie LONGUEVILLE en tant représentant de la CDA à la commission.

La commission était donc composée pour en début de saison :

- de 4 membres élus : Bernard DELOL (Président) - Pascal PINOTTI (Vice-Président) - Jean Bernard MARTIN (Secrétaire Général) - Huguette PIGEON (Suppléante)

- de 6 membres cooptés : Paul ANDRIEUX - Hervé AUTIERE (remplacé en cours de saison par Nathalie LONGUEVILLE) - Pierre BIGOT - Patrick MANOURY - Christian MERLINGEAS - José TAÏPA

Le Comité de Direction a nommé depuis le 26/09/2016 un instructeur Johann ALBERNY et son suppléant Martine BLOND.

En cours de saison, nous avons eu l'immense tristesse de perdre notre Président de Commission, Bernard DELOL. La commission pense toujours à lui et n'oubliera pas les années passées en sa compagnie. Suite à son décès, la présidence de la commission est revenue à Pascal PINOTTI.

Se réunissant tous les jeudis en réunion plénière, la commission a traité cette saison plus de deux cent cinquante dossiers, soit directement avec les rapports des officiels et des licenciés, soit en auditionnant avec ou sans mise en instruction du dossier, pour consigner 24 procès-verbaux en fin d'exercice de cette saison particulière arrêtée prématurément.

Cette baisse du nombre de dossiers est bien évidemment due au nombre inférieur de rencontres disputées suite à l'arrêt de la saison en raison de l'arrêt la crise sanitaire mais aussi au début de saison perturbé par les intempéries qui a vu de nombreux matchs non joués.



Ci-après, quelques rappels de principes essentiels au bon fonctionnement de notre commission.

Certains dossiers, susceptibles d'être mis en instruction, font l'objet d'une première audition pour clarifier les faits et prendre éventuellement des mesures conservatoires. Donc, comme le veut la procédure, il ne faut pas s'étonner d'être sollicité une seconde fois pour la même affaire, si celle-ci est effectivement mise en instruction. Pour information, cette saison deux affaires ont été mises en instruction.

Concernant les agissements répréhensibles relevant de la sécurité d'une rencontre ainsi que tous désordres, incidents ou conduites incorrectes susceptibles d'en impacter le bon déroulement, je rappelle que chaque club est responsable des faits commis par un assujetti qui lui est rattaché. Le club recevant est tenu d'assurer la sécurité et le bon déroulement de la rencontre, à ce titre il est responsable des faits commis par des spectateurs. Néanmoins, le club visiteur ou jouant sur terrain neutre est responsable des faits commis par ses supporters.

Bien entendu ces quelques rappels sont consécutifs à des questions soulevées lors de nos auditions et les membres de la commission, sous couvert de son président, restent à votre écoute pour d'éventuels renseignements complémentaires sur les sujets que vous souhaiteriez aborder.

Quoi qu'il en soit, la Commission de Discipline du District, le plus équitablement possible, dans le respect du règlement et du barème disciplinaire, prononce et continuera de prononcer des sanctions adaptées à la gravité des faits.

Pour conclure je remercie, les membres de la Commission pour leur disponibilité et leur sérieux, l'ensemble du Service Administratif pour son aide ainsi que le Président du District et son Comité Directeur pour leurs soutiens.

Bonne reprise à tous.

Pascal PINOTTI
Président de la Commission de Discipline

Jean-Bernard MARTIN
Vice-Président de la Commission

COMMISSION DES CHAMPIONNATS

Président : RAIGNIER Christian

Secrétaire : MEYLEU Jacques

Membres : COMBEAU Anne-Marie - COMBEAU Jean-Jacques - DOUGNAC Daniel - PLU Dominique

C'est une saison qui restera dans les mémoires. Saison arrêtée le 15 mars à 3 mois de son terme et saison fortement perturbée avant par une météo défavorable.

Malgré tout 22 journées de compétition ont eu lieu en championnats et coupes confondus et lors desquelles nous avons dirigé :

- 181 dossiers vers la Commission de Discipline,



- 32 dossiers vers la Commission des Statuts et Règlements,
- 5 dossiers vers la Commission Départementale de l'Arbitrage.

Nous avons enregistré :

- 70 forfaits d'une journée et 11 équipes qui ont déclaré forfait général,
- 9 licenciés ont figuré sur une feuille de match alors qu'ils étaient suspendus.

Sur les 70 forfaits d'une journée, 1/3 sont en Coupes et 1/3 en D4 (c'est le problème de la dernière division).

Difficile de tirer des conclusions pour cette saison. Mais au ratio (formule adoptée) on peut penser qu'elle aurait été dans la lignée des précédentes, compte tenu du nombre d'équipes engagées en baisse (174).

Une saison, mais aussi une mandature se termine. Le Président Patrick MATTENET se retire. Honneur à lui pour toutes ces années de travail accompli au service du football.

Rendez-vous le 19 septembre pour la mise en place d'une nouvelle équipe. Bon vent à celle-ci. Quoi qu'il en soit, le football continuera.

Christian RAINIER

Président de la Commission des Championnats

COMMISSION DES STATUTS ET REGLEMENTS

Composition de la commission :

Mme BLAY Marie-Line, MM. CIALTI Paul, CHAUMET Jean Paul, DUMAS Jacques, LAMBERT Jean- Pierre, REIX Robert, LESSENOT Didier, NOVARO Marc.

Depuis le 12 septembre 2019 (1^{ère} réunion), la commission chargée de l'examen des réserves d'avant match et d'après match ainsi que du traitement des rencontres n'ayant pas eu leur durée réglementaire, s'est réunie 19 fois (la dernière ayant eu lieu le 12 mars 2020).

La commission se réunit tous les jeudis soir à partir de 17 heures.

Pendant cette période, la commission a traité 36 dossiers, dont 4 dossiers réserves d'après-match :

FEMININES : 2 Dossiers ;
JEUNES : 3 Dossiers ;
SENIORS : 31 Dossiers

- 3 dossiers pour match arrêtés,
- 13 réserves sur la qualification des joueurs,
- 20 réserves sur la participation des joueurs (plus de 7 matchs en équipe supérieure, etc...),
- 3 dossiers divers, dont 3 pour matchs non joués

La commission a plusieurs fois convoqué dirigeants, joueurs, arbitres et à chaque fois tous ont répondu présents permettant à la commission de mieux comprendre les faits. Toutes les



décisions ont été prises en toute indépendance et toute équité (non présentation à une convocation, amende de 30€).

Nous constatons cette saison une forte diminution des dossiers, principale cause le Covid-19. Stabilité du nombre de matchs arrêtés.

A noter cette saison, 0 dossier pour fraude sur identité avérée.

Sur les 26 dossiers traités par la commission des statuts et règlements, 2 ont donné lieu à des appels (niveau district).

Rappel : La commission constate dans la pose des réserves, souvent une mauvaise appréciation dans les mots employés entre participation et qualification.

- sur la **qualification** d'un joueur ou des joueurs: joueurs licenciés à la date du match (absence de licence) enregistré 4 jours avant la rencontre. **OBLIGATION D'APPUYER la réserve comme pour la participation,**
- sur la **participation** : joueur de l'équipe supérieure en équipe inférieure (pas plus de 3 joueurs à plus de 7 ou 10 matchs en équipe supérieure et 0 joueur si l'équipe supérieure ne joue pas le même jour). **OBLIGATION D'APPUYER LA RESERVE** pour être prise en compte (par mail à l'adresse secretariat@dordogne-perigord.fff.fr).

Je voudrais remercier les membres de la commission pour leur dévouement, leur impartialité ainsi que le personnel administratif pour leur aide et disponibilité tout au long de la saison 2019-2020.

Didier LESSENTOT

Président de la Commission des Statuts et Règlements

COMMISSIONS JEUNES

Les deux commissions, Foot à 11 et Foot Educatif, gèrent l'ensemble des catégories des U6 aux U18.

La commission du Foot Educatif comprend Alain THOMASSON, Patrick DEMARET, Josselin CHUBILLEAU et Daniel FAURE (Président).

La commission Foot à 11 est composée de Bernard BESSON, Gilbert BOSSE, Yves KASDAN, Dominique CAILLOU et Patrick DEMARET (Président).

Les Débutants sont dirigés par Josselin CHUBILLEAU qui programme les réunions des secteurs (en septembre et en janvier).

Le district est découpé en 6 secteurs qui sont gérés par des responsables volontaires locaux. Ce principe donne à peu près satisfaction depuis 7 ans et permet surtout de remettre rapidement les plateaux annulés et de palier aux difficultés rencontrées par certains clubs.

La gestion des retours des feuilles de présence et la surveillance des joueurs non licenciés sont administrées par Josselin CHUBILLEAU.

La Journée Nationale des Débutants a été annulée pour cause de COVID-19



La gestion des compétitions U11 et U13 respecte les consignes de la DTN.

Les membres de la commission viennent au District le mardi et mercredi à tour de rôle et la commission se réunit entièrement chaque jeudi de 16h00 à 18h00.

Le nombre d'équipes dans ces 2 catégories est en légère baisse par rapport à la saison dernière.

En U13, dans l'ordre, Neuvic St Léon Ent, Trélissac et Bergerac Périgord ont obtenu une place en Régionale en décembre et les trois équipes ont gagné leurs places pour la compétition U14 R1 la saison prochaine.

Le COVID-19 a interdit les finales départementales et régionales, seul Prigonrieux a réussi sa qualification pour la montée en Ligue en U14 R2.

Les compétitions U15, U17 et U18 se sont déroulées sans problème particulier, à part bien sûr la gestion de la fin de saison.

La commission se réunit tous les jeudis de 14h00 à 16h30 et Gilbert BOSSE assure la permanence le samedi matin au district.

À cause du COVID-19 seuls les titres de champion en futsal ont été attribués.

Boulzac et Pays d'Eyraud en U15 et U18 District ramassent la mise alors que Trélissac réalise le doublé en compétition Ligue.

Les deux commissions jeunes remercient les commissions des arbitres et des éducateurs pour leur aide très active ainsi que le personnel administratif du District.

Nos remerciements iront également aux différents dirigeants et éducateurs pour leurs activités énormes pour le plaisir des jeunes de la Dordogne sans oublier notre partenaire, l'équipementier sportif SERIPUB de Terrasson.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances en espérant vous retrouver malgré la présence ou pas du COVID-19 aussi nombreux et aussi motivés la saison prochaine.

Patrick DEMARET

Président Commissions Jeunes

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

26 permanences le samedi-matin.

2 réunions plénières.

4 réunions de bureau.

48 réunions pour désignations Seniors.

48 réunions pour désignations Jeunes.

1 stage arbitres Seniors.

2 stages arbitres Stagiaires.

1 formation Futsal.

1 réunion de rentrée arbitre.

3 réunions clubs D1, D2, D3 et D4 notifications des lois de jeu.



4 cours arbitrage, lieu Périgueux.
104 contrôles seniors.
17 contrôles jeunes.
62 accompagnements arbitres stagiaires seniors et jeunes.
24 réunions commission de discipline avec représentant de la CDA.
5 réunions Commission Statut de l'Arbitrage avec représentant de la CDA
4 réunions Commission de Féminisation avec représentant de la CDA
19 réunions Commission des Statuts et Règlements avec représentant de la CDA.
4 réunions CDPA.
35 Passages au District du Président de la CDA.

Gilbert BOSSE
Président de la CDA

COMMISSION DES COUPES

Composition de la commission :

Président : Eric LACOUR

Membres : Daniel BOCQUIER (CDA), Julien BEAUGIER (élu), Roland ETCHART (élu), Jérôme CREYSSAC, Stéphane DUMAS, Philippe GIMENEZ

Equipes engagées :

Coupe Département Dordogne : 99

Coupe du District : 79

Challenge Seripub24.fr : 111

Challenge Féminin à 8 : 20

Coupe Dordogne Féminines à 11 : 8

Tirages au sort : 7 tirages au sort organisés cette saison dont 1 au Classico, 1 au Centre de la Communication et 1 au siège de la MAIF.

Saison tronquée, 48 équipes encore en course pour participer aux finales prévues à NEUVIC le 21/05/2020 et à RAZAC (Féminines à 11) le 08/05/2020.

Difficile de faire un bilan sur une saison perturbée par les intempéries et ensuite arrêtée pour cause de Covid-19.

Un grand merci toutefois à nos partenaires le Conseil Départemental et Seripub qui nous maintenu leur confiance et tenu leurs engagements.

Eric LACOUR
Président de la Commission des Coupes



COMMISSION DE FEMINISATION

La Commission de Féminisation est composée cette année de 10 membres : Mmes Anne-Marie COMBEAU, Sandra ESCACQ, Sylvie GALIDIE, Isabelle MENENDEZ, MM. Jonathan BLONDY, Gilbert BOSSE, Paul CHARRON, Eric LACOUR, Olivier LAPIERRE, Josselin CHUBILLEAU. Je remercie tous les nouveaux entrants dans la commission pour leur intégration dans cette commission.

Je veux remercier Monsieur MATTENET Patrick, Président bénévole de notre district, qui nous a fait l'honneur d'accepter de se joindre à nous tout au long de nos réunions de commission et nous lui souhaitons une très bonne retraite.

La commission s'est réunie 4 fois dont une délocalisée à Bassillac au cours de cette saison écourtée suite à la pandémie du COVID 19.

Pour cette saison 2 nouveautés : création d'un championnat séniors à 11 interdistricts avec 7 équipes engagées dont 1 du Lot-et-Garonne et création d'une coupe interdistrict chez les jeunes U11F-U13F et U14F-U17F.

- Championnat U11F-U13F Interdistrict : 8 équipes Dordogne + 3 équipes Lot-et-Garonne.
- Championnat U14F-U17F Interdistrict : 9 équipes Dordogne + 5 équipes Lot-et-Garonne. A noter 3 équipes U14F-U17F Dordogne en Foot à 11 LFNA.
- Championnat Seniors à 11 : 3 équipes Dordogne engagées en Ligue et 7 équipes engagées en Interdistrict.
- Championnat Seniors à 8 : 23 équipes engagées. Nous déplorons 2 forfaits généraux et 1 erreur d'engagement d'où 20 équipes en phase 2.
- Futsal : 12 équipes engagées en Coupes Dordogne et District
- Futsal Jeunes : Finale De La Coupe Futsal AEF24 U11F-U13F au Gymnase d'AGONAC, coupe organisée en partenariat avec l'Amicale des Educateurs le 22 février 2020. Victoire de COC CHAMIERS. Les rencontres jouées se sont bien déroulées dans un bon esprit.

Je souhaite que cette année soit une année favorable au développement du foot féminin.

La commission remercie le personnel administratif pour son implication et sa collaboration si précieuse

Anne Marie COMBEAU
Présidente de la Commission de Féminisation

COMMISSION DU FOOTBALL DIVERSIFIE

Composition de la commission :

Président : Julien BEAUGIER



Membres : Johann ALBERNY - Daniel BOCQUIER - Josselin CHUBILLEAU - Jean-Jacques COMBEAU - Eric LACOUR - Olivier MARTINEZ - Patrick MATTENET

Sur la saison 2019-2020, nous avons 10 équipes inscrites dans notre championnat Futsal. Nous avons à ce jour 3 équipes en Ligue qui sont PAYS DE L'EYRAUD en championnat de R1 et COURSAC et MUSSIDAN en championnat de R2.

Notre compétition phare est la Coupe Départementale qui se déroule pendant la trêve hivernale. Nous avons eu comme engagement sur l'ensemble des coupes Futsal :

- 26 équipes en Seniors
- 12 équipes en Féminines
- 18 équipes en U18
- 22 équipes en U15
- 46 équipes en U13
- 45 équipes en U11

Julien BEAUGIER
Président de la Commission du Football Diversifié

COMMISSION DE L'ETHIQUE

Cette commission créée en 2016 sur proposition de Monsieur le Président du District de Football de la Dordogne est composée de 8 membres dont 2 élus au Comité Directeur. Au cours de la saison 2019-2020, la commission présidée par Jean Joël LACOTTE s'est réunie à 3 reprises en plénière, a été saisie pour traitement de 5 dossiers pour lesquels il a été décidé soit un classement sans suite au regard de l'insuffisance de faits, soit un rappel aux devoirs de leur charge à la ou les personnes visées ou une transmission à la commission de discipline avec recommandations, la commission ne disposant d'aucun pouvoir de sanction.

Jean Joël LACOTTE
Président de la Commission de l'Ethique

COMMISSION DEPARTEMENTALE DU STATUT DE L'ARBITRAGE

La Commission comprend 7 membres :

- 1 président membre du comité de direction du District : Jean Louis BLOND.
- 3 représentants des clubs : MM. DESCHAMPS Jean Claude, MARTY Alain, MERY Didier.
- 3 représentants des arbitres : MM. NEBRA François, SAVARY Laurent, SOLER Aubin.

Cette saison, interrompue en mars 2020 pour cause de pandémie, la commission ne s'est réunie à qu'à 2 reprises, le 23 Septembre 2019 et le 26 Février 2020.

La troisième réunion habituelle a pour objet de définir la situation des clubs au 1^{er} Juin après examen du nombre de matches effectués par leurs arbitres. Ce décompte final n'a pas pu se faire, car plus de compétition donc plus d'arbitrage.



11 clubs se trouvaient en infraction avec le statut fédéral de l'arbitrage au 31 Janvier 2020.

La commission se félicite de la collaboration et bonne relation avec la Commission Départementale d'Arbitrage et de celle de Promotion de l'Arbitrage.

Je tiens particulièrement à remercier les membres de la commission, pour leur assiduité, attention et avis judicieux lors des réunions. Merci messieurs.

Bonnes vacances à tous.

Jean Louis BLOND

Président de la Commission Départementale du Statut de l'Arbitrage

COMMISSION DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

La commission est composée de 5 membres : Jean-Claude CHAMOULAUD, Serge HELUC, Alain TOULOUSE, Jacques DUMAS et Jacques COUPLET.

Une fin de saison compliquée avec le Covid-19, ce qui nous a obligé à reporter beaucoup de visites concernant notamment des décennales sur des installations catégorie 6. Certaines ont été faites et d'autres reportées.

Néanmoins des contrôles ont pu être réalisés :

- 16 contrôles d'éclairage
- 8 confirmations décennales Ligue
- 3 classifications installations Futsal
- 8 contrôles divers

Je tiens à remercier Jean-Joël LACOTTE et Jean-Jacques COMBEAU du Comité de Direction ainsi que Didier MERY du club de CORGNAC S/ISLE qui ont bien aidé la commission pour la visite d'installations catégorie 6.

Merci aux Mairies et aux clubs pour leur accueil.

Merci au secrétariat du District pour l'aide apportée lors de la constitution de certains dossiers.

Jean Claude CHAMOULAUD

Président de la Commission Départementale des Terrains et Installations Sportives

COMMISSION DES DELEGUES

Cette saison la commission est composée de trois membres : Jean-Joël LACOTTE (Président), Jean-Pierre REALLE et José TAIPA. Elle se réunit en principe le mercredi matin pour avoir la liste des matchs avec les désignations des arbitres faites par la CDA.



La réunion plénière a eu lieu le samedi 30 Août 2019 à Creysse. Nous avons été accueillis par Alain VERDUGIER dans le club house de son club, COTEAUX PECHARMANT.

La commission s'appuie sur un total de 19 délégués se décomposant ainsi :

- 1 délégué national,
- 6 délégués régionaux,
- 9 délégués de district Seniors,
- 4 délégués de district Jeunes.

La commission a effectué 312 désignations au total (89 désignations Jeunes et 223 désignations Seniors). Ces désignations n'ont pas été toutes effectives à cause des nombreuses journées reportées suivies de l'arrêt de la saison pour raisons sanitaires dû à la COVID 19. La commission s'est réunie une dernière fois le 11/03/2019.

La commission note une amélioration générale dans la rédaction des rapports et dans le respect des consignes données en début de saison.

Depuis début mars 2019, la commission rédige un PV hebdomadaire qui paraît sur le site du district.

Pour la prochaine saison, la réunion plénière est reportée après l'AG électorale du 19 septembre 2020, date après laquelle se mettront en place les nouvelles commissions.

Jean-Joël LACOTTE

Président de la Commission des Délégués

COMMISSION DE PROMOTION DE L'ARBITRAGE

Une seule réunion le 4 mars 2020.

Un suivi régulier a été effectué en collaboration parfaite avec la CDA.

Nombre d'arrêt d'arbitre en 2019 / 2020 : 28

Nombre d'arbitres formés en FIA à Marsac : 22

Nombre d'arbitres formés en FIA extérieure : 8

Total nouveaux arbitres : 30 dont 1 hors statut de l'arbitrage (stage FIA de mars)

Nombre de FIA à Marsac en 2019 / 2020 : 2

Nombre de FIA prévues en 2020/2021 : 2 (6,7,8 novembre et 15,16,17 janvier)

Quentin DELANNES

Président de la Commission Départementale de Promotion de l'Arbitrage